

Maison des Jeunes et de la Culture de Fontaines Saint Martin

Rôles et missions du conseil d'administration

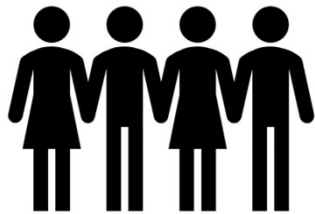


Maison des Jeunes et de la Culture de Fontaines St Martin - Association loi 1901



Le conseil d'administration

partage et défend des valeurs
inscrites dans le projet associatif,
que les administrateurs définissent ensemble

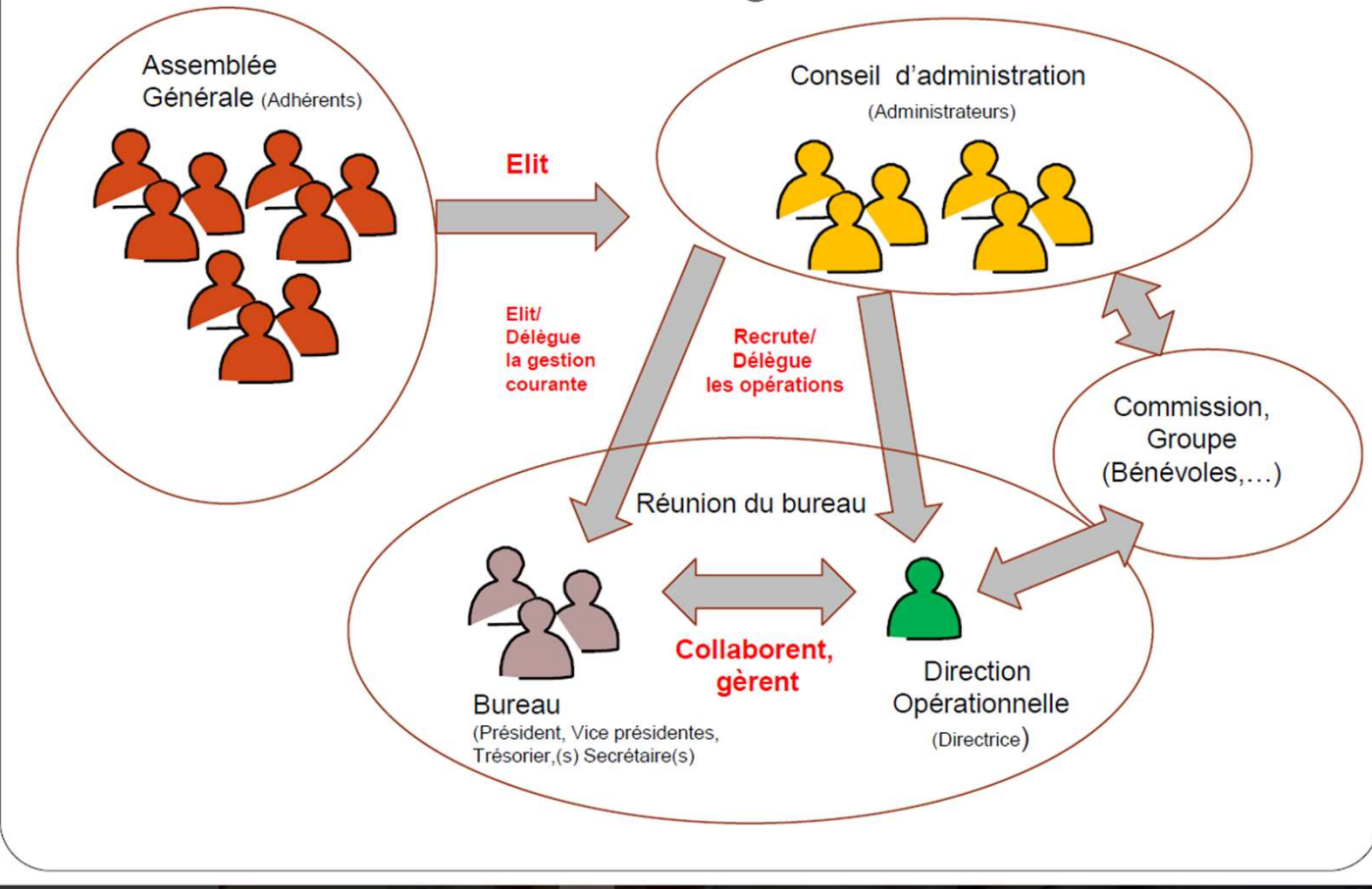


- Solidarité
- Education
- Liens sociaux
- Citoyenneté
- Epanouissement
- Autonomie des personnes
- Culture

Valeurs du
projet
associatif
actuel



Acteurs et Instances de gouvernance



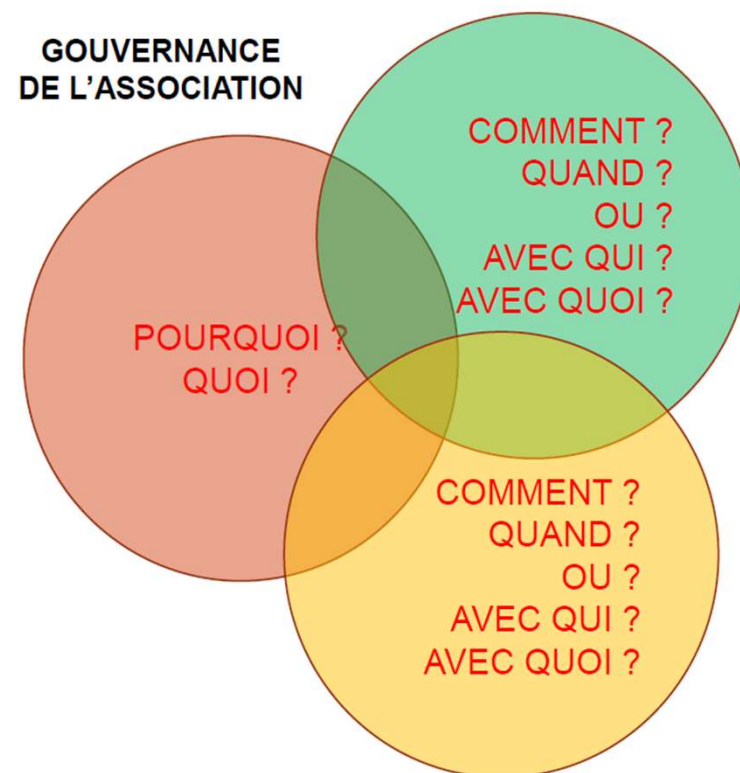
Extrait du séminaire MJC Fontaines St Martin - Mars 2014 - Auteur Bernard Ribes





**GOVERNANCE
DE L'ASSOCIATION**

**DIRECTION
OPERATIONNELLE
ET SALARIES**



BENEVOLES

Extrait du séminaire MJC Fontaines St Martin - Mars 2014 - Auteur Bernard Ribes

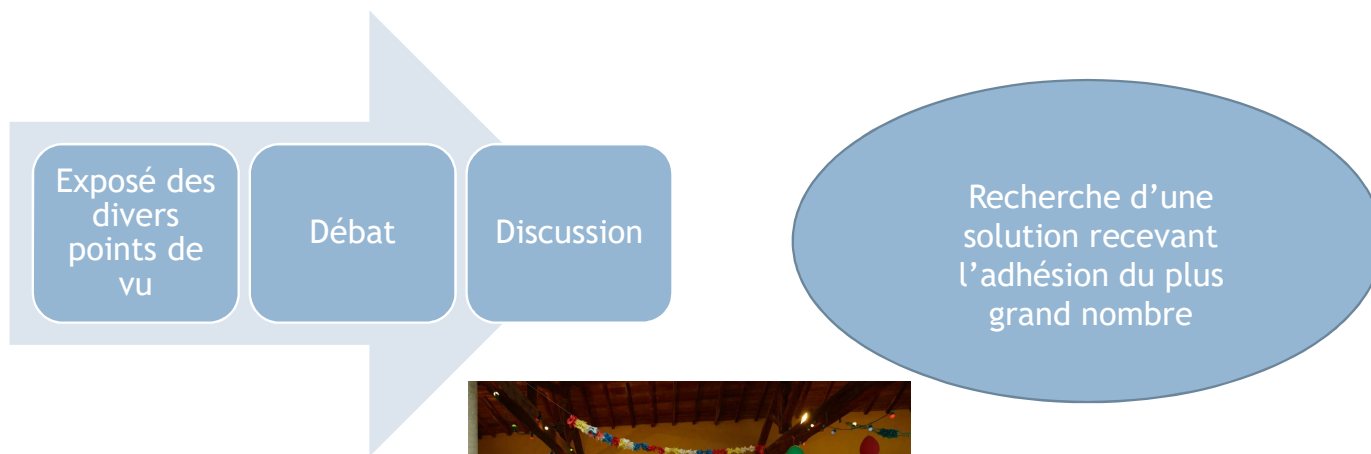


LE CONSEIL D'ADMINISTRATION C'EST ...

Gérer et animer la MJC dans tous les domaines

Le CA doit prendre régulièrement un certain recul par rapport au fonctionnement quotidien pour définir et conduire la politique générale, Il a tout intérêt à organiser en son sein des débats de fond.

Les réunions du CA sont le lieu privilégié du débat d'idées :



Rôles et missions de chacun

Le conseil d'administration



Extrait du *Livret de l'administrateur*
Par les MJC en Rhône-Alpes



ETRE ADMINISTRATEUR C'EST ...

participer aux responsabilités dans le fonctionnement de l'association

- En contribuant à son évolution
- En participant aux commissions
- En contribuant à la préparation des questions débattues en CA
- En faisant remonter les besoins et les attentes des adhérents

ETRE ADMINISTRATEUR C'EST AUSSI ...

- Donner du temps
- Participer régulièrement aux réunions
- Avoir l'esprit d'équipe
- Se tenir informé
- Faire vivre les décisions



Rôles et missions de chacun

L'administrateur



Extrait du *Livret de l'administrateur*
Par les MJC en Rhône-Alpes



LE BUREAU ...

Prépare et assure l'exécution des décisions prises en CA

Le (la) président(e) :

- Il représente la MJC auprès des différentes instances
- Il convoque et préside les réunions de bureau, de CA, et l'AG
- Il approuve par ordonnance les recettes et les dépenses
- Il transmet les lignes d'actions au directeur et en vérifie l'application

Le (la) secrétaire :

- Il veille à l'application des statuts et du règlement intérieur
- Il est garant du fonctionnement démocratique de l'association
- Il établit les procès verbaux des AG et des CA

Le (la) trésorier :

- Il est responsable du patrimoine de l'association
- Il effectue les paiements, reçoit les sommes dues à l'association (via direction)
- Il rend compte de la gestion de l'association à l'AG



Rôles et missions de chacun

Le bureau



Extrait du *Livret de l'administrateur*
Par les MJC en Rhône-Alpes



LE DIRECTEUR ...

Il est responsable :

- Du fonctionnement
- De la mise en œuvre des projets
- De l'organisation pédagogique
- De l'organisation technique
- Du personnel (Chef du personnel)

Il coordonne les actions et prépare le travail des élus du CA.
Il dispose d'une délégation permanente de responsabilités, lesquelles sont précisées par le CA.



Rôles et missions de chacun

Le directeur



Extrait du *Livret de l'administrateur*
Par les MJC en Rhône-Alpes



En pratique... un projet...

ETAPES	RESPONSABLES
1- Réflexion - Orientation	CA
2 - Analyse - Etude - propositions	Directeur /Commissions/Bureau/Personnel
3- Décision	CA
4- Exécution	Directeur /Commissions/Bureau/Personnel
5- Evaluation	CA



Extrait du *Livret de l'administrateur*
Par les MJC en Rhône-Alpes

